

INTRANET

Comité exécutif du 18 novembre 2016

Procès-verbal de la séance extraordinaire par conférence téléphonique du comité exécutif de la Ville de Saguenay tenue au salon du maire, le 18 novembre 2016.

PRÉSENTS : M. Jean Tremblay, maire et M. Luc Boivin, vice-président.

PRÉSENTS PAR
TÉLÉPHONE : Mme Sylvie Gaudreault, conseillère et M. Jacques Cleary, conseiller.

ABSENT : M. Claude Tremblay conseiller.

ÉGALEMENT
PRÉSENTS : M. Jean-Yves Provencher, observateur, M Jean-François Boivin, directeur général et Mme Caroline Dion, greffière.

À 10h00, après avoir constaté le quorum, la séance est déclarée ouverte.

1. AÉROPORT SAGUENAY-BAGOTVILLE (LA BAIE) – DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS ET CHEMIN DE LA CEINTURE – APPEL D’OFFRES 2016-355.

VS-CE-2016-1290

CONSIDÉRANT que la division de l’approvisionnement du Service des finances a fait paraître un appel d’offres public invitant des soumissionnaires à présenter des prix pour l’entretien (dénéigement) des stationnements et chemin de ceinture de l’aéroport Saguenay/Bagotville de l’arrondissement de La Baie, et ce, pour une durée de trois (3) ans (appel d’offres 2016-355 estimé de 255 000 \$, taxes incluses);

CONSIDÉRANT que la date prévue de fin de contrat est le 30 avril 2019;

CONSIDÉRANT que le poste 1 est adjugé par la Ville de Saguenay et que le poste 2 sera adjugé par Promotion Saguenay;

CONSIDÉRANT que le total des 2 postes a été considéré pour fins d’adjudication;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l’ouverture des soumissions :

LES ENTREPRISES FRANÇOIS VILLENEUVE (NEQ : 1167907477)
2702, chemin du Plateau, La Baie (Québec) G7B 0G9

Poste 1 (adjudé par la Ville de Saguenay) :	43 977,90 \$
Poste 2 (adjudé par Promotion Saguenay) :	155 854,36 \$

CLÔTURES CLERMONT INC. (NEQ : 1142299578)
1160, boul. du Royaume O, Chicoutimi (Québec) G7H 5B1

Poste 1:	60 001,00 \$
Poste 2:	157 824,17 \$

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 12 décembre 2016

INTRANET

Comité exécutif du 18 novembre 2016

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay adjuge le poste 1 de ce contrat au plus bas soumissionnaire conforme, en l’occurrence :

SOUMISSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
LES ENTREPRISES FRANÇOIS VILLENEUVE	1	Déneigement du chemin de ceinture	38 249,97 \$
	2	Déneigement des stationnements, du trottoir et de la zone côté air	Adjugé par Promotion Saguenay
Total avant taxes :			38 249,97 \$
TPS :		5%	1 912,50 \$
TVQ :		9,975 %	3 815,43 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			43 977,90 \$

ET QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire 30000201.24430.

Adoptée à l'unanimité.

N'ayant pas d'autres affaires à considérer, la séance est levée à 10h05.

MAIRE

GREFFIÈRE

CD/mcd

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 12 décembre 2016

Le texte du présent procès-verbal est conforme aux délibérations de la réunion mais ne tient pas compte des modifications adoptées lors de séances subséquentes.

Date de publication : 12 décembre 2016